

“être conjointement avec l'autre, médecin de la maison.” La demande ne fut pas agréée à cette époque, puisqu'en 1814, le docteur Carter voulait louer l'hôpital. Sur la liste de souscription pour l'érection du nouveau couvent des Ursulines en 1807, l'ancien ayant brûlé l'année précédente, on voit que le docteur Rieutord a souscrit 10 louis.

Rieutord mourut et fut inhumé aux Trois-Rivières, le 30 mars 1818, âgé de 105 ans, en pleine possession de toutes ses facultés. (7)

RIEUTORD, François.

Fils de Jean-Baptiste Rieutord et de Pélagie-Victoire Perron, il naquit en 1768 au Château-Richer et épousa en 1802, aux Trois-Rivières, Françoise Le Proust fille de Louis-Joseph Prou ou Le Proust. Une fille naquit de ce mariage. Madame Rieutord fut enterrée aux Trois-Rivières.

On voit que François Rieutord souscrivit 10 louis pour l'érection du nouveau couvent des Ursulines de la ville des Trois-Rivières, en 1807. (8)

Il obtint ses degrés de docteur au collège de la Reine dans la ville de New-Brunswick, New-Jersey, subit de nouveaux examens à Québec et vit ses certificats ratifiés par Lord Dorchester, le 29 avril 1795.

Il décéda et fut inhumé aux Trois-Rivières, le 3 fév. 1819. (9)
ROBERTS.

La Gazette de Québec du 21 septembre 1830, annonce que John Caldwell, fils unique de l'ancien receveur général, et le doc-

7. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, col. II, p. 394. Voir pour certificat, second mariage etc : *Ursulines, Trois-Rivières*, vol. IV, pp 451, 452.

8. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, pp. 436, 568. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, p. 9.

9. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. IV, pp. 450, 453.